

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 19

Artikel: Le père la Vieille
Autor: Mario
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



NOS VIEILLES CLOCHES BOGIS

LE clocheton de la maison de commune de Bogis, dans le district de Nyon, abrite une petite cloche, pesant une quinzaine de kilogrammes, dont l'origine est assez curieuse. Elle mesure 31 cm. de diamètre sur 27 cm. de hauteur, mais ne porte aucun ornement, ni inscription quelconques. S'il faut en croire un document de l'époque, elle aurait été donnée en 1759 aux communiens de Bogis par un seigneur du voisinage en échange d'un terrain pour l'érection des patibules. C'est ce qui résulte en effet d'un acte reçu par le notaire Samuel Bory, curial de Givrins et dont voici le texte abrégé :

L'an mille sept cent cinquante neuf, et le troisième mars, sur les mains de moy dit notaire sousigné, s'est personnellement constitué honorable Jean-Pierre Dancet, agissant comme gouverneur et au nom de l'honorable Communauté de Bogis, fondé en procure qu'elle luy a donnée en date du 22 février dernier, assisté du sieur Nicolas Dancet, lieutenant de la Noble Justice du dit Bogis, lequel a consenti et permis que noble et généreux [Horace Benedict Perrinet] des Franches, seigneur de Bossey et du dit Bogis puisse faire ériger des patibules, soit potences sur le terrain que la dite Commune possède au lieu dit les Bois de Commune.

En compensation de quelle permission qui est perpétuelle et irrévocable, le dit Noble Seigneur s'engage à faire présent à la dite commune d'une cloche pesant trente livres, comme conste de la lettre qu'il a écrite à moy dit notaire sous la date du 21 février écoulé de laquelle discret Jean Pierre Duvaillard son homme d'affaires ici présent a été le porteur, etc. Fait à Crassy en présence de César Lantard de iGngins et Pierre Louis Debar de Crassier, témoins requis.

Suit le texte de la procuration sus-mentionnée dont l'original était signé par les sieurs Dancet, Decrusaz, Melly, Dutrembley, Munier et Bourguignon, tous communiens de Bogis

Cette cloche sonna-t-elle souvent le glas des condamnés à mort par la justice de Bossey ? Nous n'en savons rien et, dans la contrée personne n'a pu nous indiquer l'emplacement du gibet dont il est question ci-dessus.

La terre de Bossey, mentionnée pour la première fois en 1224, dépendait primitivement du monastère de Bonmont. En 1542, elle fut inféodée au réformateur Antoine Saunier, de Moirans en Dauphiné, collaborateur de Farel à Genève. Après avoir passé en plusieurs mains, elle devint en 1756, la propriété de Horace Benedict Perrinet des Franches, agent de la République de Genève à Paris (1777-1785), auquel LL. EE. de Berne inféodèrent en 1758, le village et une partie du territoire de Bogis. La justice de cette seigneurie se composait alors d'un châtelain et de quatre justiciers.

Le château, situé au centre d'un ancien domaine agricole est, depuis 1904, la propriété de la famille Chenevière-Brot de Genève, qui l'a fait restaurer en lui conservant son caractère du XVIII^e siècle. *

R. C.

* Dictionnaire Historique, par Mottaz.

Articles parus : Eclépens, 17 mars 1928 ; Les Clées, 28 janvier 1928 ; Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Montreux, 3 mars 1928 ; Morges, 31 mars 1928 ; Moudon, 21 et 28 avril 1928 ; Noville, 6 juin 1925 ; Penthaiz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1923 ; St-Prex, 4 février 1928 ; Valvressoux-Rances, 18 février 1924 ; Vallorbe, 24 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villette, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926 ; Vuilleloup, 31 décembre 1922 ; Vuillierens, 7 avril 1928. — Nyon, 5 mai 1924.



ON TOT CRANO

LOT parâi, lâi avâi dein lo temps dâi dzein tot crano. Faillâi pas lâo crenenâ, po cein que l'étant gatolliâo quemet tot et que l'avant dâi poucing à achomâ dâi bâo. Lè z'ètranzî n'avant qu'à sè bin tenî, allâ pî !

L'è que, dein clli temps dâi z'autro iâdzo, on appelâve ètranzî ti clliâo que n'étant pas dâo velâdzo âo bin de la coumoune. Gâ se stausse lâi vègnant âi femelle. L'étant su d'avâi 'na rame-nâie âi danse, âo bin à l'abbayî.

— L'è on ètranzî, qu'on desâi, faut lâi fotre la bourlâie !

Et dein tote lè voûgue, dein tote lè danchâ, lâi avâi dâi niêze eintre clliâo dâo velâdzo et stausse dâo velâdzo vesin que frequèntâvant âo dèfro. On ètâi conteint quand on pouâve dere :

— L'ètâi hiè l'abbayî. On s'è rido bin amusâ : on s'è battu et pu on s'è soulâ !

Lè z'affère l'ant tot parâi bin tsandzî. Dan, lâi a dza grameten, pè Velâ-lè-dzenelhie, lâi avant dansî. Tot s'ètâi bin passâ po coumeinci, mâ pè nâo hâore, l'étant arrevâ quatre âo cinq bon fonds de pè Rio-dâi-z'ètiâirû. Et pu, hardi la niêze ! Tant que lè dzouveno de Rio-dâi-z'ètiâirû l'avant saillâ dâo cabaret lè dzouveno de Velâ-lè-dzenelhie et lâi ètant restâ tot solet.

Vaitcè qu'arrevè Trabetset, on coo qu'on lâi desâi dinse po cein que bèvessâi soveint on verro de trào. L'ètâi foo qu'on diâbllo, on colosse avoué sè tsambe corbe. Justameint on lâi desâi assebin lo Crique. Cein lâi vègnâi de famille, câ sa chera, onna pucheinta pètrogne ètâi forta assebin, lè dzein l'appelâvant la Grue.

Mâ clli Crique l'ètâi oncora pllie blligueu que crano et desâi adî mè que lâi avâi. A l'ôbre, nion ne pouâve pidâ avoué li, principalameint quand l'ètâi on bocon eimmourdî.

L'arrevè dan dèvant lo cabaret, iô tràove lè valottet dâo velâdzo que fasant dâi grand signo avoué lè bré et que l'étant ti quemet fou.

— Qu'âi-vo très ti ? que fâ dinse Trabetset.

Va pî dedein, que repond ion. Te vâo prâo vère quemet voliant l'adoubâ. Sant quie cin coo de Velâ-lè-dzenelhie que no z'ant fotu fro. T'a bî ître lo Crique, te lâi passera assebin, se te lâi va.

— Mè ! lâi passâ ? l'aré pouâre de clliâo cremin ? que repond Trabetset que l'avâi dautrâi verro derrâ lè nènè. Eh bin, vo z'allâ vère se su lo Crique po rein âo bin po ouie. Lè vu prâo sailli. Teni ! Mette-vo pî vè la fenîtra. Vè lè z'acouilli fro lè z'on aprî lè z'autro. Vo n'arâ qu'à lè comptâ : Zoup ! ion ! Pauf ! doû ! Crâ ! tràî ! quatre ! Aof ! cinq ! Ah ! ah ! Mille guieux !

Fasâi on bocon nê. Lè valet sè betant dâi doû côté de la fenîtra ein âovreint tot grand lè get po bin vère.

Trabetset l'ètâi eintrâ. Grand tredon ! Tot d'on coup, la fenîtra s'âovre tota granta. On vâi passâ quacon que l'ètâi accouilli dèfro du de-

dein et que va tsesî su la tsserrâie. Lè valottet tot conteint sè betant à bramâ :

— Ion !

Lo coo se relâive tot râipau ein sè tegneint la rita et lâo fâ :

— Cein ne compte pas. L'è mè !

L'ètâi Trabetset, lo blligueu !

Marc à Louis.

Entre gosses. — Les vaches ça donne du bon lait, mais les bœufs ça ne sert à rien du tout...

— Mais si ! les bœufs, ça donne du bon bouillon.

Distinguo ! — Un chauffeur d'automobile comparait pour excès de vitesse, et pour avoir appelé « âne » l'agent de police qui lui a dressé contravention.

— Alors, dit-il, goguenard, on n'a plus le droit d'appeler âne un agent ?

— On ne l'a jamais eu, répond sévèrement le président. Vous ne devez pas insulter la police.

— Mais enfin, insiste l'homme, au moins peut-on appeler « agent » un âne ?

— C'est une autre affaire, consent le juge en souriant. Et rien ne s'y oppose si cela peut vous faire plaisir.

— Bon, encaisse le chauffeur, triomphant.

Et se tournant vers le sergent de ville :

— Au revoir, agent ! lance-t-il.

LE PÈRE LA VIEILLE

LNCORE une de ces figures qui remontent des lointains de mon passé.

Un mystérieux personnage.

Deux fois par an, à l'aller et au retour, il traversait le Pays de Vaud. Chaque printemps le voyait arriver. En automne, les premières gelées le ramenaient.

Où allait-il ?

Dans les Allemagnes, disaient les uns.

En Hongrie, disaient les autres.

A Notre Dame des Ermites ? suggéraient quelques-uns.

A vrai dire, pas plus les uns que les autres n'en savaient rien. Tous ceux qui là-dessus avaient voulu l'interroger, y avaient perdu leur latin. Pour des éclaircissements autant en attendre du sphinx. Il avait une certaine manière de répondre qui déconcertait les plus curieux. L'accent était bref ; les phrases courtes et cassantes vous laissaient interdit, comme si tout à coup le sol se fût dérobé sous vos pas. Aussi n'y revenait-on pas deux fois.

Qui était-il ? — On n'en pouvait dire davantage.

Bien qu'il se fit appeler le Père la Vieille, on doutait que ce fût son vrai nom. Tout en lui était énigmatique.

Bien malin celui qui eût pu définir son âge, car il semblait n'en point avoir. Comme on le voyait toujours le même, il paraissait ne jamais avoir été jeune.

Qu'on se figure un homme de taille moyenne, maigre, le teint pâle, les traits nobles, et une longue barbe grise qui envahissait à peu près tout le visage, ne laissant à découvert que le nez et les yeux, des yeux limpides, noirs et brillants comme deux charbons ardents. Le front disparaissait sous une large casquette de fourrure, noire et très vieille, d'où s'échappaient en grosses mèches des cheveux gris et soyeux comme la barbe. Il était enveloppé dans une longue houppelande brune, presque traînante. Une corde, dont les bouts flottants étaient noués à plusieurs endroits, la serrait à la taille. Pas d'autres bagages que son bâton et

un lourd bissac de toile qu'il portait en bandoulière. Il marchait toujours de la même allure, très droit et très ferme.

Les enfants s'en faisaient peur. Sitôt qu'ils l'apercevaient, ils couraient se cacher, ou bien venaient se cramponner à la jupe de leur mère. Même il y en avait, les plus petits, qui à sa vue poussaient les hauts cris, le prenant pour ce Croquemitaine dont on les avait si souvent menacés.

Voici le Père la Vieille !...

Je me souviens toujours de l'effet terrifiant que produisaient ces simples paroles. C'était le signal de la débandade.

Quelques gamins jouaient-ils dans la rue au palet ou aux boutons ? On les voyait s'éclipser comme un vol de moineaux. Sauf les plus hardis, qui se hasardaient à le regarder de loin, chacun déguerpissait.

Lui, au reste, ne paraissait pas s'en soucier, ni même seulement y prendre garde. Quand il traversait un village, il marchait devant lui, sans détourner les yeux ni à droite ni à gauche. Il évitait les hôtelleries et les grandes routes, prenant toujours autant que faire se pouvait, les chemins de traverse qu'il connaissait mieux que personne. Il ne s'arrêtait que dans les fermes et les maisons isolées, pendant le jour pour demander une tasse de lait, le soir pour la couchée. C'était comme un arrangement tacite de part et d'autre ; — pas plus qu'il n'offrait de payer, jamais on ne lui demanda rien pour l'hospitalité ainsi octroyée. Mais en revanche, au moment de partir, il ne manquait jamais d'ouvrir son bissac, et d'en sortir selon l'occurrence soit un petit sachet d'herbes aromatiques, soit de la poudre contre la piqûre des insectes ou la morsure des animaux venimeux ou bien encore quelque onguent préservatif des rhumatismes et autres maladies de ce genre. Et comme depuis longtemps on avait reconnu l'efficacité de ces remèdes, personne ne se faisait prier pour les accepter. On le tenait sinon pour un docteur, du moins pour un *mège*, car dans l'esprit des paysans herbiviste et *mège* n'en font qu'un.

Si le Père la Vieille effrayait les enfants, il en imposait bien autrement aux parents.

Cet homme qu'on ne voyait jamais sourire, ce pauvre dont le parler n'était pas celui d'un campagnard, leur inspirait une sorte de crainte mêlée de respect ; aussi aux repas lui donnait-on le haut bout de la table, et autant par gêne que par politesse on se taisait devant lui. Ce qui achevait de jeter un froid sur les langues qui auraient eu le plus envie de remuer, c'est qu'avant de s'asseoir il faisait trois grands signes de croix. Maîtres et valets le regardaient faire sans mot dire, et du même oeil qu'ils eussent considéré un magicien traçant en l'air des signes cabalistiques, car n'étant point habitués à cette dévotion, elle les laissait étonnés et troublés. La ménagère lui coupait une tranche de pain bis, et poussait devant son assiette la terrine de soupe fumante et l'énorme plat de pommes de terre au lard, qui composent l'ordinaire des paysans du Jorat. Le fermier de son côté lui versait un verre de cidre, et le souper s'achevait aussi silencieusement qu'il avait commencé.

Mais dans la maison se trouvait-il un malade ou quelque élopé ? — l'étranger pouvait dès l'abord lire sa bienvenue au logis. Car alors ce n'était pas comme aujourd'hui. Les médecins étaient rares, et les paysans qui pour la plupart répugnaient à les consulter, leur préféraient les apothicaires et les empiriques, aussi ne faut-il point s'étonner de la confiance qu'ils avaient dans les prescriptions du Père la Vieille, qui personnifiait tout à la fois à leurs yeux le type du *mège* et celui du magicien.

Lui-même d'ailleurs, sans qu'on l'y invitât, s'approchait du lit des patients, et avec un ton d'autorité qui prévenait toute réplique, ne tardait pas à avoir raison de leur obstination ou de leur timidité. Si nettes, incisives étaient ses questions, et si pénétrant son regard, que ceux-ci jugeant qu'il avait le don de lire dans leurs pensées, ne doutaient pas de sa perspicacité médicale.

Puis il faut bien croire que le mystère qui l'enveloppait, autant que l'étrangeté de son accoutrement, et plus encore celle de son visage, étaient pour beaucoup dans le prestige qu'il exerçait sur eux.

Son diagnostic était sûr. Pas plus qu'il n'hésitait à se prononcer sur la maladie, il n'était jamais embarrassé sur le choix des médicaments. Les ordres à ce sujet, tombaient comme ses paroles, clairs et précis.

Un homme étrange, et que son grand savoir rendait encore plus effrayant.

Fractures, bras foulés, nerfs déplacés, rhumatismes, fièvres, engorgements, il soignait tout ; — aussitôt qu'on le savait logé dans quelque ferme, on lui menait les impotents, avec les misères de toutes les habitations à la ronde.

La cuisine en était bientôt encombrée.

Les mères y apportaient leurs marmots, les perclus y arrivaient clopin-clopant, du mieux qu'ils pouvaient.

Assis à côté de l'âtre, sous le manteau de la vaste cheminée où, suspendus à des perches s'alignaient les lards et les jambons, le Père la Vieille tenait ses consultations. Droit comme une barre sur sa chaise de bois, sa figure sérieuse plus accentuée par les reflets dansants de la flamme crépitant sous la chaudière, il ressemblait à quelque roi de légende tombé par aventure chez des villageois.

Sa main, bien hâlée, était belle, les doigts fins et déliés, et il avait une délicatesse de toucher qui étonnait les malheureux. Cette douceur contrastait avec sa voix qui ne s'adoucisait jamais, et son regard qui gardait toujours la même fixité impérieuse.

Il va sans dire que beaucoup le tenaient pour quelque peu sorcier, comme il était aussi venu à l'idée de quelques-uns que ce pouvait être le Juif Errant... Ceux qu'il avait guéris, auraient bien voulu être renseignés là-dessus, car le mystère qui pesait sur cet Esculape muet comme la tombe sur tout ce qui le concernait, ne laissait pas que de les intriguer, et d'agiter leur esprit.

Quoiqu'il en fût, printemps après printemps, automne après automne, ramenaient invariablement le Père la Vieille. Comme il ne s'écartait jamais beaucoup des mêmes chemins, il était devenu l'habitué des campagnes qu'il traversait. Ceux qui avaient des malades, calculant à peu de jours près le moment de son retour, le guettaient au passage. Les guérisons par lui opérées, lui avaient valu une renommée qui se traduisait par des signes non équivoques de considération. On ne le traitait plus en étranger, mais on le saluait avec respect ; et ceux qui le voyaient s'approcher de leurs demeures, sortaient au-devant de lui pour l'inviter à y entrer, ou pour lui offrir du lait.

Sans se départir jamais de son laconisme ou de sa réserve, il accueillait avec une satisfaction visible ces témoignages de cordialité, puis il repartait comme il était venu, du même pas égal et rapide.

Vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis le jour où pour la première fois les gens du Jorat avaient vu le Père la Vieille traverser leurs campagnes, lorsque l'automne déjà avancé, plusieurs remarquèrent qu'il n'avait pas encore passé. Nul ne l'avait aperçu, preuve qu'il était en retard, ce dont on pouvait s'étonner, et non sans raison, attendu que dans ses migrations périodiques, il avait la régularité d'un balancier.

On approchait de la mi-novembre. Après un froid glacial, rafales et bourrasques, la neige était venue. Elle tombait en tourmente, épaisse et drue, couvrant les haies, encombrant les chemins. L'hiver prenait ses quartiers, brutalement, par droit de conquête ; et tandis que sous les toits, les moineaux criaient famine, au dedans des poêles ronflaient, et chacun de se blottir autour. Cela dura ainsi trois à quatre jours, — une *cramine* !

La bise continuait à souffler, mais peu à peu néanmoins le ciel parut s'éclaircir. Les hommes commencèrent à se répandre au dehors, les uns pour vaquer à leurs affaires, les autres pour ou-

vrir les chemins. Le premier matin, deux d'entre eux, un fermier et son fils obligés de se rendre de bonne heure à la paroisse, ne furent pas peu effrayés lorsqu'ils arrivèrent sur le plateau, et reconnaissant sous la neige la forme d'un corps humain étendu en travers du chemin.

Comme ils s'efforçaient de le soulever, une exclamation de terreur s'échappa de leurs lèvres. C'était le Père la Vieille, raide et gelé...

Combien de nuits avait-il passé sous ce limon rigide ? Personne n'était là pour le dire.

L'autorité prévenue procéda à la levée du davre.

Sur lui on trouva une vieille bourse de cuir avec quelques francs qui suffirent à couvrir les frais d'enterrement ; — mais aucun papier, rien qui pût mettre sur la trace de son identité, car tout donnait à croire que le vieux passe-pied où il était inscrit sous le nom de « Jean la Vieille herboriste, de Goron, Haute-Savoie », n'était pas le sien.

Sous sa houppe, il portait un cilice. Son bras droit un tatouage finement exécuté représentait une tête de mort, — et sur sa poitrine posait un médaillon en or, renfermant une boîte de cheveux noirs, autour de laquelle était gravé en langue russe un seul mot : *Expiation*.

Le secret de sa vie errante mourait avec lui. Marie

LE SOLEIL RIT AUX LILAS

*Le soleil rit aux lilas,
Le lilas sourit aux roses,
Adieu, neiges et frimas !...
Le soleil rit aux lilas !
Devant l'éclat d'un beau jour
S'effacent les jours moroses.
Viens nous-en parler d'amour,
Au milieu de l'amour des choses.*

*Un jour, les lilas
Passeront-ils pas ?
Et les roses, las !
Comme les lilas !
Devant l'éclat d'un beau jour,
S'effacent les jours moroses,
Viens nous-en parler d'amour,
Au milieu de l'amour des choses.*

*Ah ! que peu dure ce temps,
Où vivent lilas et roses !...
C'est l'automne, adieu printemps !
Ah ! que peu dure ce temps !
Et combien d'amours, hélas !
Ainsi que les fleurs écloses,
Meurent avant les lilas,
Et se fanent avant les roses...*

*Les pauvres amants,
Toujours font serments
De s'aimer longtemps,
Longtemps... les amants !
Et combien d'amours, hélas !
Ainsi que les fleurs écloses,
Meurent avant les lilas,
Et se fanent avant les roses...*

*Mignonne, le crois-tu pas,
Ce serait bien folle chose,
Vouloir sauver du trépas
L'amour qui meurt aux frimas !
Les saisons du gai printemps
En seront-elles moins closes,
Quand nous aurons des autans
Sauvés des lilas et des roses ?...*

*Adieu les lilas
Et les roses las !
Tout meurt, ici-bas,
Amours et lilas !
Les saisons du gai printemps
En seront-elles moins closes,
Quand nous aurons des autans
Sauvés des lilas et des roses ?...*

Georges Milland.

A table d'hôte. — Un plat circule. Le garçon se frotte les mains, insinuant :

— Monsieur veut-il des pieds de cochon ?
— Non, merci, mon ami, j'en ai...